



Service de garde Modification du contrat de fréquentation 2022-2023

Avis de départ

Par la présente, je confirme que mon enfant : _____
ne fréquentera plus le service de garde à partir du _____.

- Pour un départ du service de garde ou si vous choisissez de mettre votre enfant de façon sporadique, lorsqu'il était temps plein, un préavis de deux semaines est demandé.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de la responsable : _____ Date : _____

Modification fréquentation

Mon enfant, _____ fréquentera sporadiquement le
service de garde à partir du _____.

Frais statut sporadique : matin : 5.00\$ midi : 4.00\$ soir : 10.00\$

Cocher la ou les périodes dont vous aurez besoin s'il y a lieu.

Périodes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Midi					
Soir					

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de la responsable : _____ Date : _____